



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL BFC

SALINS LES BAINS, le 4 décembre 2021

Présents : Robert Dutronc, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Mickaël Dumeige, Annie Dutronc, Christine Ehlen, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Christian Perraudin, Sandrine Tarbes, Alain Vorillion, Mireille Vorillion, Christian Berthet, Jean Pierre Marengi, Robert Maujonnet, Georges Baudin, Gilles Outrey, Yvette Outrey, Jamila Prenat, Christian Demangeot, Pierre Fossaert, Antoine Martinello, Kruger Francis.

Absents excusés : Ludovic Baudement, Amar Meziani, Fernand Brette, Jean Locatelli, Antoine Martin, Bernard Caritey, François Illana, Nadège Seguin.

Invités présents : Jean Marie Maraux, Trésorier Général de la FFPJP, Michèle Lega, membre de la FFPJP, Jean Yves Gagliardi, Président de la Pétanque Salinoise.

Invitée, absente excusée : Madame Marcantognini, Présidents de CROS BFC.

11H : Le Président Robert Dutronc ouvre la séance de l'Assemblée Générale et propose l'approbation du PV de l'AG du 6 mars 22 à Talant : approuvé à l'unanimité.

Il passe ensuite la parole à Paulo De Bastos, le maître des lieux d'accueil.

-- « Bonjour à vous toutes et tous,

Ne cherchez plus, il faut vous rendre à l'évidence, vous avez atteint l'éden, pas de doutes, vous êtes dans LA plus belle ville de notre belle région, la jolie perle du Jura, caressée par temps de pluie parfois appelé déluge par les flots tumultueux de la Furieuse, notre belle capricieuse. Protégés par deux forts, Belin et Saint André, et plus loin par le Mont Poupet, malheur à celui qui voudrait nous prendre notre sel ! Que nenni !

Que pourrait-il vous arriver de mieux que de vous ressourcer en respirant l'air vivifiant salinois, en dégustant un bon vin du Jura avec quelques dés de Comté. ? Terminez par une part de Téméraire, spécialité sucrée locale qui vous transportera vers des sommets, tant les chemins de randonnée sont nombreux. Après tout cela, vous irez profiter d'une remise en forme dans notre établissement thermal. On vous traînera dans la boue, n'ayez crainte, ici c'est dans le bon sens du terme. Entre d'autres temps, c'est Guy LUX qui aurait pu vous parler de Salins et ses alentours, lui qui venait pêcher la truite et pas que, dans nos belles eaux. C'est aussi à Salins entre autres que Claude BRASSEUR et Pierre ARDITI tournèrent Radio Corbeau en 1988.

Bon j'arrête là, je vous sais convaincus, juste le temps de faire quelques mutations qui permettront aux heureux chanceux de rejoindre le club local de la Pétanque Salinoise, créé en 1969 et dirigé actuellement par Jean-Yves GAGLIARDI. club avec quasiment une centaine de licenciés ; il est surtout connu pour organiser un national en doublette mixte dont la renommée n'est plus à faire et qui en sera à sa 17^{ème} édition en 2022 après deux années d'interruption.

Quant au Comité du Jura, créé en 1974 par un illustre inconnu du nom de Claude AZEMA, on connaît tous son exceptionnel parcours. Le destin du CD39 fut aussi associé à des présidents au parcours prestigieux : Michel DEMOUGEOT qui fut également Président de la Ligue de Franche-Comté, Jean RAQUIN qui dirigea le Conseil Départemental du Jura et Jean-Marie MARAUX, actuel trésorier de la FFPJP. 30 clubs composent le CD39 et après avoir frôlé les 1600 licenciés en 2018, le coup de massue de la COVID a provoqué une chute vertigineuse de son effectif, portant le nombre à 1046 en cette fin 2021.

L'acquisition en juillet 2019 du boulodrome régional de Bans, dont vous ne connaissez que trop bien la situation, est à la fois une source de fierté tant le combat pour l'achat fut long et une énorme source d'inquiétude, tant notre période depuis 18 mois est incertaine. Comme vous, je l'espère pour notre sport, des jours meilleurs viendront.

En attendant, soyez toutes et tous les bienvenus dans ce lieu très fonctionnel que vous aviez pu découvrir en juillet. Tout au long de cette journée, nous aurons l'honneur de quelques visiteurs de haut rang alors plus que jamais, soyons à la hauteur du privilège qu'ils nous font et partageons ensemble les valeurs qui nous unissent, construisons l'avenir qui nous unit depuis 4 ans, soyons les preux chevaliers défendant les couleurs et le beau blason qu'est le nôtre.

De Dijon à Besançon, de Lons le Saunier à Nevers, de Vesoul à Mâcon, d'Auxerre à Belfort, le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir nous offrent de beaux défis. Que l'étape à Salins les Bains contribue à leurs réussites. Merci. »

Paulo DE BASTOS

Après ce pétillant préambule, Monsieur Clément FORET, Adjoint au Maire, délégué à la culture et aux sports, évoque la vie associative et sportive de Salins, et souhaite à tous la bienvenue dans cette Maison de Salins, et une réunion constructive.

Monsieur Michel CETRE, Maire de Salins, se dit très honoré du choix de sa ville pour cette Assemblée. Il présente les associations sportives et culturelles de Salins : la pétanque bien sûr et le boulodrome, le basket, le judo, l'athlétisme, les activités culturelles et touristiques, les Thermes, les Salines, les deux citadelles, le casino... ainsi que les projets pour sa ville. Il souhaite à tous une bonne réunion de travail.

Le Président remercie et délivre son rapport moral :

- « En présence des membres du Comité Régional, je souhaite la bienvenue aux officiels, aux Grands Électeurs, aux membres à la Commission électorale et aux vérificateurs aux comptes. Je remercie une nouvelle fois l'administrateur de la Maison du Crédit qui nous accueille gracieusement dans ces locaux très spacieux et fonctionnels.

Avant de vous livrer mon rapport moral, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et aux joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence.

Nous avons dû subir la disparition d'amis, de copains et de nombreux licenciés sur notre grand territoire. Pour eux et tous leurs proches, je vous demande de nous recueillir quelques instants.

Jamais deux Assemblées Générales n'avaient été si rapprochées dans le temps et pourtant, jamais le temps ne me parut aussi éprouvant moralement. Rien ne m'aura été épargné, c'est sans doute la fonction qui veut cela. C'est vrai que j'ai cru naïvement que le plus dur était derrière nous.

Les fiançailles de nos deux régions, si douloureuses pour certains, avaient fini par un mariage de raison où chacun avait pris conscience qu'il nous fallait aller de l'avant. Depuis 2017, grâce au travail de plusieurs d'entre vous, le travail de construction des bases de notre union a bien progressé : les statuts, le règlement intérieur, le cahier des charges des différentes compétitions, la création du marathon jeunes sont quelques exemples de notre volonté commune de faire vivre notre Comité Régional.

J'imaginai que 2021 serait dans cette continuité. Je me suis lourdement trompé parce que les dossiers que j'ai eu à traiter cette année m'ont davantage épuisé que tout ce que nous avons entrepris depuis ma prise de présidence. D'abord, l'amertume d'un homme tellement convaincu qu'il était incontournable et que rien n'était possible sans lui, jamais avare d'un conseil qu'il semblait adresser à des débutants. Malheureusement pour lui, les élections à Talant ont été une cruelle désillusion qu'il n'accepta pas. Dès lors, sa seule obsession a été de trouver la faille dans l'application de nos statuts. Bien sûr, quand on cherche, on finit par trouver et au moment où il a trouvé son « os », il ne l'a plus lâché allant jusqu'à la Fédération pour répandre son amertume. Tout cela accompagné une ribambelle de mails qui m'étaient adressés, tout cela remplis de reproches, de menaces de saisie des plus hautes instances juridictionnelles, bref nous avons tous commis un délit impardonnable. Avec du recul, je me dis que le délit est davantage dans le fait de ne pas avoir été élu que la non application de l'article 12.

Venait ensuite l'affaire de la composition de la Commission de discipline. Entre le respect des textes fédéraux que nous nous devons de respecter, entre les antécédents ou les différends entre personnes d'un même Comité, en l'occurrence, celui de Côte d'Or, entre la démission collective de membres élus de ce CD le 10 juillet et l'intervention du Président de la FFPJP à Nevers, j'ai ressenti cette injustice d'une affaire qui n'aurait jamais dû se retrouver au niveau régional. Alors, j'ai vraiment pensé à quitter le navire, fatigué par autant de charges morales qui m'éloignaient des grands dossiers qui auraient dû monopoliser toute mon énergie. Heureusement, convaincu par plusieurs d'entre vous que je n'avais commis aucune faute dans la gestion du Comité Régional, soutenu dans ma volonté d'aboutir à des solutions à Guérigny, j'ai donc attendu le déroulement de cette virade dans la Nièvre pour décider de mon sort. En toute intelligence, nous sommes arrivés à des solutions qui forcément ne feront pas l'unanimité mais bon, on est reparti en formant à nouveau une famille de 8 membres.

Il n'aura pas fallu longtemps pour que je sois à nouveau déçu. L'absence excusée ou pire encore non excusée de 3 Comités lors de la Commission des finances est pour moi, inexcusable. Je suis sûr que les 5 autres présents auraient eu, eux aussi, une bonne raison pour ne pas être là. Depuis plusieurs mois, nous insistons sur les efforts budgétaires que le Comité Régional doit engager l'an prochain avec la création d'une première division en CRC open et féminin, avec la création d'un rassemblement CRC Vétérain, avec la révision de certaines indemnités, ces absences sont d'autant plus incompréhensibles qu'un Président peut se faire représenter par un autre membre élu au Comité Régional. Nous avons donc travaillé tout un après-midi à Chalon et tout à l'heure, au moment du budget prévisionnel, notre trésorière Emilie vous annoncera des propositions que certains se feront un plaisir de contester, c'est votre droit puisque nous étions en Commission, mais je défendrai le travail fait par les présents puisque j'y étais, moi.

Fort heureusement, l'année a aussi eu ses moments de réjouissance. Le championnat de France Jeunes à Nevers s'est très bien passé. Cette compétition difficile à organiser tant le nombre de participants est important est une très belle promotion de notre jeunesse et le CD58 a été à la hauteur de l'événement. J'adresse mes félicitations au Président et à tous les bénévoles du CD58. J'en profite pour féliciter les cadets du Jura qui décrochent la Coupe de l'avenir.

Par ailleurs, Ludovic BAUDEMONT a parfaitement réussi toutes les actions menées avec de belles sélections à Pontarlier et le déplacement des sélectionnés aux Pépites de Saint Livrade. Le championnat régional à Marzy a été aussi une belle réussite malgré quelques petits désagréments vite réglés par une réunion de jury. Je félicite aussi le CD89 et le CD70 qui ont participé au CNC jeunes. C'est d'autant plus méritoire que tous les autres CD n'ont pas fait de CDC jeunes.

Enfin, et c'est exceptionnel, un jeune joueur de 16 ans de notre comité régional, issu de la Saône et Loire a conquis le titre de champion du Monde à Santa Susanna en Espagne. Ce couronnement est aussi une récompense pour tous les éducateurs qui l'ont accompagné depuis ses débuts. Nous pouvons applaudir Maxime FLEURIEAU. Félicitations à lui et à ses coéquipiers. Le Comité Régional offrira un beau cadeau à Maxime pour cet exploit.

Comme vous le voyez, tout se passe mieux sur le terrain qu'en dehors. Heureusement car avec la démission de la très compétente Colette MAUJONNET, une autre difficulté se présente et pas des moindres.

Avec une affaire venue du Jura et qui doit être instruite, je n'ai pas d'autres solutions que de la délocaliser avec les frais occasionnés. A moins qu'une solution soit trouvée aujourd'hui, je vous en parlerai un peu plus tard.

Je voudrais remercier le CD58 et le CD39 qui nous ont très bien accueillis lors des séances du Comité directeur et aujourd'hui pour cette Assemblée Générale. Bien sûr, des Commissions ont travaillé essentiellement en visio et c'est une très bonne chose. Malgré cela, je reste convaincu que tout ne peut pas se faire en visio. Nous avons besoin d'échanges, de partager nos convictions et nos arguments. Cette année en a été la très belle démonstration. Ces moments aussi nécessaires que constructifs sont essentiels à l'avancée de notre Comité Régional qui a devant lui des chantiers brûlants : la création d'un poste de CTR devient une urgence qu'il faudra finaliser dans les prochaines semaines. La mise en place du calendrier avec de nouvelles dispositions sportives et les perspectives 2023 de la Fédération tout en tenant compte de la COVID qui semble faire partie de notre quotidien, tout cela suppose de travailler ensemble car le premier défi sera de reconqu岸rir les licenciés perdus. C'est le travail de tous les clubs, de tous les Comités et du Comité Régional en proposant, en innovant, en étant au plus près de nos clubs.

Nous avons un atout en notre faveur, c'est la situation financière de notre Comité Régional. Quand j'entends certains commentaires qui considèrent que nous sommes trop frileux, je préfère dire que nous sommes prudents car aucun d'entre nous ne sait ce que sera 2022 et encore moins 2023. Et au moment où tout cela sera derrière nous, alors les mêmes qui se plaignent aujourd'hui seront soulagés des efforts que nous pourrons engager parce que notre trésorerie sera saine. Si tu veux aller loin, ménage ta monture dit l'adage.

Tout à l'heure, nous aurons une élection complémentaire et je félicite par avance celui ou celle qui sera élu (e) et j'ai une pensée pour Philippe CATTELET qui était quelqu'un de constructif au sein de notre équipe. Je lui souhaite une bonne retraite sportive ».

Robert DUTRONC

ELECTION COMPLEMENTAIRE:

Le Président présente l'élection complémentaire : suite à la démission de Philippe Cattelet, un poste est à pourvoir au sein du Comité Régional. L'appel à candidature lancé le 10 novembre dernier n'a reçu qu'une réponse, celle de Jean Pierre Marengi, qui se présente à l'Assemblée ; il a été élu Président du CD 25 en cours d'année, en remplacement de Philippe Cattelet et désigné Grand électeur à l'AG de son Comité, le 27 novembre dernier. Etant seul candidat, Jean Pierre Marengi est élu à l'unanimité de l'Assemblée pour le temps du mandat en cours.

LE RAPPORT SPORTIF : Christian Perraudin.

Réunions du Comité Régional :

Après l'AG de Talant, les réunions tenues :

Le 30 avril, en visio, la réunion des Présidents de CD,

Le 10 juillet, à Salins les Bains, la réunion du Comité Régional.

Le 2 octobre, en visio, la réunion de la Commission sportive.

Le 23 octobre, à Guérigny, la réunion du Comité Régional.

Le 13 novembre, à Chalon sur Saône, la réunion de la Commission des finances.

L'EFFECTIF DE LA REGION

	2021	2020	2019	2021	2020
	LICENCES	LICENCES	LICENCES	CLUBS	CLUBS
CD 21	1639	2137	2237	45	44
CD 25	1445	1863	1991	32	34
CD 39	1046	1517	1576	27	29
CD 58	1387	1695	1917	43	44
CD 70	1104	1518	1720	27	29
CD 71	2845	3953	4105	68	70
CD 89	1435	1836	1936	41	41
CD 90	325	347	414	6	7
TOTAL	11226	14866	15896	289	300

EFFECTIF PAR CATEGORIE:

	Vétérans H/F	Seniors H/F	Juniors M/F	Cadets M/F	Minimes M/F	Benjamins M/F
CD 21	629/97	677/187	15/3	23/4	1/2	1/0
CD 25	623/112	512/137	19/3	23/3	9/0	2/0
CD 39	376/78	382/123	14/10	28/5	21/5	3/1
CD58	427/105	576/195	17/7	21/10	16/4	9/0
CD 70	431/115	385/117	13/6	16/7	8/2	4/0
CD 71	1061/172	1197/278	31/1	44/11	36/8	5/1
CD 89	477/98	608/169	16/8	18/13	19/1	7/3
CD 90	116/32	124/38	2/2	3/1	3/0	2/2
	4140 /809	4461/1244	127/40	176/54	113/22	33/7
	4949	5705	167	230	135	40

Effectif très amaigri: 11226 licences : 3658 licences perdues en 1an et 4688 en 2 ans (perte de 25 % en 1 an et de 30 % en 2 ans).

11 clubs perdus en 1 an: la BFC compte 289 clubs en 2021 (300 en 2020).

Le calendrier 2021 a été réduit – aussi bien en temps qu’en nombre de compétitions - mais en assurant la sauvegarde des chpts en triplette et du chpt en doublette mixte.

Nous avons déploré l’annulation des championnats Régionaux , sauf pour les jeunes ; les champions départementaux se sont qualifiés naturellement au chpt de France, mais la Fédération avait décidé d’attribuer à nos 8 CD la prise en charge de 13 équipes, que les chpts Régionaux réguliers auraient dû qualifier au chpt de France.

Ce qui a amené nos 8 Comités à se partager :

- 4 triplettes Seniors Masculins.
- 2 Tri Seniors Féminins.
- 2 Tri Promotions.
- 2 Tri Vétérans
- 1 Tri Provençal.
- 2 Doub Mixtes.

Il est à noter que le partage s’est fait dans la plus grande sportivité lors de la réunion d’avril en visio.

LE PALMARES :

LE CHPT TRIPLETTE MASCULIN

Les 4 équipes supplémentaires à qualifier au chpt de France ont été attribuées aux CD25, CD71, CD89 et au CD90.

CD 21 :

Vainqueurs : BLANDIN Mickaël, CHAUSSENOT Dominique, SEER Ghislain (Drapeau Dijon)

Finalistes : BONAVANT CHRISTOPHE , Pouilly Antoine , SERSOUB Dominique (Violettes de Beaune)

Les 2 équipes sont qualifiées au chpt de France.

CD 25 :

Vainqueurs : HONG VOEUT, LOCATELLI Frédéric, PONSARD Benjamin (P. Pontarlier)

Finalistes, qualifiés au France : HUMBERT Benjamin, MAILLARD Franck, PRUDHON Philippe (P. Franc comtoise)

CD 39 :

Vainqueurs : GUILLEMINÉY Raphaël, LEJEUNE Jérôme, PERRAUD Anthony (Sportivement pétanque)

Finalistes : JACQUIN Sébastien, MARAUX Jérémy, MARAUX Julien (Mont sous Vaudrey)

CD 58 :

Vainqueurs : GARGOWITCH Micky, ORTICA Dylan, STEINBACH David (La Machine)

Finalistes ; DELIN Franck, DUMONT François, VANDENABEELE Thibault (AP Guérigny)

CD 70 :

Vainqueurs: BOUVERET Guillaume, GANTOIS Anthony, PERICHON Cédric (P Portusienne)

Finalistes : DA SILVA Geoffrey, MARQUET Anthony, MERLE Régis (P. Arcoise)

CLAUDY Winter, FELTIN Georges, PRUDHOMME Kevin, sont qualifiée d'office au chpt de France, étant champions en titre.

CD 71 :

Vainqueurs : DUVERNAY Clément, DUVERNAY Didier, GRAND Clément (P Charnaysienne)

Finalistes, qualifiés au France : BAYOUT Benjamin, MICHON Stéphane, ROLLIN Christophe (Amicale Créchoise)

1/2 finalistes, qualifiés au France : BRANCATO Nicolas, BRUET Pascal, COUDERC Patrick (AP Bourbon Lancy)
DOIN Laurent, MOUREY Bernard, REMETTER François (P Blanzynoise)

CD 89 :

Vainqueurs : CHAUVET Jonathan, LELARGET Dylan, RAISON Benoît (Appoigny)

Finalistes, qualifiés au France : BOUBIN Morgan, DEFOSSE David, NAUDOT Jérémy (Stade Auxerrois)

CD 90 :

Vainqueurs : BRAUN Cédric, CHEVEAU Gwenaël, GRANDJEAN Luc (Valdoie)

Finalistes, qualifiés au France : DOMENICONI Benjamin, PERNET Matthieu, SUREDA Thierry (Valdoie)

LE CHPT TRIPLETTE FEMININ

Les 2 équipes supplémentaires à qualifier au chpt de France ont été attribuées au CD58 et le CD89.

CD 21 :

Vainqueurs : GARRIEN Apolline, RODRIGUES Nadège, SALARIS Chantal (Boule Quetignoise)

Finalistes, qualifiées au France : NICEY Elsa, PINHEIRO DA COSTA Aurélie, SEGUIN Nadège (Nolay 2000)

CD 25 :

Vainqueurs : BERTRAND Laurence, GUILLOT Emilie, MATTHEY-DORET Gaëlle (P de Pontarlier)

Finalistes : ARMAND Marie Claire, DEVILLIER Christine, PINOT Sylvie (P Baume les Dames)

CD 39 :

Vainqueurs : FLAGEL Adeline, FLAGEL Mélanie, GIOVANNINI Louisia (P Sanclaudienne)

Finalistes : BARCELO Irène, GLAB Cassandra, PLANTIN Corinne (La Boule de Damparis)

CD 58 :

Vainqueurs : DARD Ghislaine, FEVE Sophia, RYPEN Sophie (AP Chatillonnaise)

Finalistes, qualifiées au France : MULLER Emeline, MULLER Sandrine, SCHUFT Céline (AP Chatillonnaise)

CD 70 :

Vainqueurs/ GRANGEOT Mireille, LLINARES Fabienne, PERRIN Nadine (US Vesoul)

Finalistes : BOISSON Nadine, PY Sylvia, XISTO Valérie (US Vesoul)

CD 71 :

Vainqueurs : FARNIER Emilie, GUICHARD Emilie, RYBAK Dominique (P Charnaysienne)

Finalistes : BOLLOT Laura, COULON Sabrina, MICHEL Elodie (AP Bourbon Lancy)

CD 89 :

Vainqueurs : LEFEUVRE Audrey, PASSERON Salomé, STAVELOT-JEANSON Marie Luce (Ancy le Franc)

Finalistes, qualifiées au France : MATHEZ Sandrine, ROGUET Virginie, VILLE Annette (St Auxerrois)

CD 90 :

Vainqueurs : LEO Ida, PRENAT Jamila, SIMON Amandine (Valdoie)

Finalistes : FATH Sabrina, KOLHER Patricia, SCHEPPARD Peggy (Beaucourt)

LE CHPT TRIPLETTE PROMOTION

Les 2 équipes supplémentaires à qualifier au France ont été attribuées au CD39 et au CD 70.

CD 21 :

Vainqueurs : AQUILINI Jean Luc, BOUBOUILLE Paul, TRIMOULINARD Jean Paul (Carreau de Marsannay)

Finalistes : BARISSET Gilles, FERNANDEZ Jean Michel, PITOIS Christophe (Carreau de Marsannay)

CD 25 :

Vainqueurs: BARNEOUD Jean Marc, VACHERESSE Alain , VURPILLAT Jean Luc (Pét. Boroilotte).

Finalistes : BENMEHAL Mickaël, MOULY Rémy , VALKRE Florent (P de Morteau)

CD 39 :

Vainqueurs: BONDIVENA Geoffrey, RAZAFINDRAKOTO Davida, MOYORAL Gérard (Etoile Jura).

Finalistes, qualifiés au France : DIDIOT Eric , FAIVRE Lucien, KADIR Aydin (Pét. Polinoise).

CD 58 :

Vainqueurs : ACQUART Sébastien, ACQUART Maxence, GIRARD Anthony (P Charillonnaise)

Finalistes : CHIRON Jean Pierre, CLEMENT Frédéric, GUILBAUT Olivier (P Chatillonnaise)

CD 70 :

Vainqueurs: GRANGEOT Florian, LAMBOLEY Bruno, BOURGEOIS Stéphane (Les Rêpes Vesoul).

Finalistes, qualifiés au France : FORTE Dorian, FORTE Fanck Frédéric, HOOFT Gilles (Pét. Arcoise).

CD 71 :

Vainqueurs: GRANGER Régis, GRANGER Gilles , JACQUET Pascal (Boule Issyquoise).

Finalistes : BOURGOGNE Régis, PETIT Anthony, SCHMITT Vivien (Ozolles)

CD 89 :

Vainqueurs : LETIENNE Pascal, MEURICE David, PINCHON Cédric (Ravières Pétanque).

Finalistes : CORNUCHE Anthony, DAVID Nicolas, GOBILLOT Laurent (Migennes)

CD 90 :

Vainqueurs : MIDEY Lionel, REBOUL Patrice, LODS Sébastien (Beaucourt)

Finalistes : LUTOKO Fuahea, MEIER Gilles, ROUILLON Laurent (Rougegoutte)

LE CHPT TRIPLETTE VETERANS

Les 2 équipes supplémentaires à qualifier au France ont été attribuées au CD 21 et au CD 58

CD 21 :

Vainqueurs : DEMANGEOT Christian, MONNOT Jean, POIFOL Gilles (USC Vénarey les Laumes)
Finalistes, qualifiés au France : BOUBOUILLE Paul, CHARTENET Bruno, HENRIQUES François (Carreau de Marsannay).

CD 25 :

Vainqueurs : DIETRICH Pascal, EME Christian, HUOT Michel (US Sochaux Pétanque).
Finalistes : BELOT Patrick, FRACHEBOIS Patrick, LEMESTRE Gérard (P Franc Comtoise)

CD 39 :

Vainqueurs: GLAB Christian, LIMOGES Bernard, PETETIN Patrick (Pét Polinoise)
Finalistes : BUSSARD Daniel, DEHON Jean Philippe, LIBOZ Michel (Ney Pétanque)

CD 58 :

Vainqueurs : ARMAND Jacques, CHAUSSIN Marc, MOREAU Marc (Pougues les Eaux)
Finalistes, qualifiés au France : BOUQUIN Bruno, BOURAHLA Michel, THOMAS Joël (Marzy)

CD 70 :

Vainqueurs: ARDRY Michel, BAU Ugo, PY José (Vesoul Pétanque)
Finalistes : BOISSON Marceau, GREFFIER Gérard, PEREIRA Victor (Vesoul Pétanque)

CD 71 :

Vainqueurs: COULON Serge, GAUDILLERE Roland, LEMERET Claude (AP Chalon).
Finalistes : ANGLADE Frédéric, LITAUDON Bruno, MAUGRAS Christian (AP Autun)

CD 89 :

Vainqueurs: BAGILET Gérard, DEBRAY Alain, SPONGA Alain (Pét. de l'Europe)
Finalistes : BULETTE Jean Michel, FEIGNON François, PERRETIN Patrice (Cheminots de Sens)

CD 90 :

Vainqueurs : ABAD Antoine, JANNIOT Jean Claude, REIMBOLD Gérard (ASMB)
Finalistes : GIANNITRAPANI Jean Pierre, HOENNER Jean Jacques, SALVADOR Jean Michel (ASMB)

LE CHPT TRIPLETTE PROVENCAL

L'équipe supplémentaire à qualifier au France a été attribuée au CD 25.

CD 21 :

Vainqueurs: BARRAULT Fabien, GUILLAUME David, ROYER David (Fenay)
Finalistes : POUCHOIS Gaëtan, RICHARD Hervé, ZEYEN Christopher (P. des Loups)

CD 25 :

Vainqueurs : BORDY Franck, HUMBERT Laurent, HUMBERT Nicolas (P Franc Comtoise)
Finalistes, qualifiés au France : DEMELAY Mickaël, JEANMOUGIN Philippe, LAGARCE Lionel (P Boroillotte)

CD 39 :

Vainqueurs : BINDA Jean, BINDA Samuel, GAZZERA Jérémy (Carreau Champagnolais)
Finalistes : GRUNEISEN Patrick, VULIN Gérard, VULIN Yohann (Boule Jurassienne)

CD 58 :

Vainqueurs : BACHELET Bruno, DESSEIGNE Sylvain, JALAL Ralid (Pougues les Eaux)
Finalistes : RABEREAU Nicolas, VAILLANT Dominique, VIGIER Loïc (Pouilly sur Loire)

CD 70 :

Vainqueurs : GROSSET Damien, MORISOT Victor, ORRIOLS Benjamin (AB Sceycolaise)
Finalistes : ESPINOSA Franck, PIN David, SEBERT Nicolas (US Vesoul)

CD 71 :

Vainqueurs : BIEVRE-POULALIER Thierry, MAZZEO Diego, PIPONNIER Jean Marc (St Loup de Varennes)
Finalistes : BELARDI Daniel, COUDERC Patrick, COURROY Damien (AP Bourbon Lancy)

CD 89 :

Vainqueurs : DURAND Mickaël, GABILLAUT Alexis, GODIN Jérémie (St Auxerrois)
Finalistes : ETIENNE Frédéric, MARTIN Frédéric, VENIANT Nathanaël (US Joigny)

CD 90 :

Vainqueurs : DOMENICONI Benjamin, SUREDA Thierry, VIEIRA Emmanuel (Valdoie)
Finalistes : DEMESTRE Moïse, LAROCHE Romain, VIALLY Mathias (Rougegoutte)

LE CHPT DOUBLETTE MIXTE :

Les 2 équipes supplémentaires à qualifier au France ont été attribuées au CD 21 et au CD 71

CD 21 :

Vainqueurs : RIANDET Christelle, BLANDIN Mickaël (Drapeau Dijon)
Finalistes, qualifiés au France : MILLOT Catherine, ROYER Lenny (P. Nuits St Georges)

CD 25 :

Vainqueurs : GARNIER Vanessa, ROUVELIN Ludovic (P. De Morteau)
Finalistes : TATU Claudie, TATU Benjamin (P. De Morteau)

CD 39 :

Vainqueurs : PARROT Aude, MARAUX Jérémy (Mont sous Vaudrey)
Finalistes : GUILLEMINEY Laurie, DA SILVA Cédric (Sprtivement Pét.)

CD 58 :

Vainqueurs : PENOT Isabelle, COLAS Jean Baptiste (AP. Guérigny)
Finalistes : ORTICA Andréa, STEINBACH David (La Machine)

CD 70 :

Vainqueurs : XISTO Valérie, FELTIN Georges (US Vesoul)
Finalistes : BOISSON Nadine, BOISSON Marceau (US Vesoul)

CD 71 :

Vainqueurs : PERRIN Malhaury, LUCIEN Emmanuel (AP Bourbon Lancy)
Finalistes, qualifiés au France : VORILLION Sana, THEUVENOT Sandy (Tournus)

CD 89 :

Vainqueurs : DEMUTH Véronique, DEFOSSE David (St Auxerrois)
Finalistes : ROGUET Virginie, RICHARD Gérôme (St Auxerrois)

CD 90 :

Vainqueurs : AUBRY Corine, PLANCON Christophe (Valdoie)
Finalistes : PLANCON Andréa, PERNET Mathieu (Valdoie)

LE CHAMPIONNAT TRIPLETTE JEUNES :

CD21

Minimes :

Vainqueurs : BELAUD Lucie, JACOB Chloé, JACOB Erwann (NH)

Cadets :

Vainqueurs: MARCATTI Nolan, MICHAUD Thomas, MOSSON Léandre (NH)

Finalistes : BIELASWESKI Ewan, CHANTREUIL Enzo, JACOB Chloé (NH)

Juniors :

Vainqueurs : CRETE Karl, HENCHOZ Romain, LAPORTE Killian (NH)

Finalistes : AVIT Maëlys, HOPGOOD Ylane, MICHAUD Vincent (NH)

CD 25 :

Cadets :

Vainqueurs : BERGERY Alexis, MONNIER Arthur, PICARD Lucas (P de Pontarlier)

Finalistes : BELOT Antone, MERSET-DROMARD Tao, PICARD Camille (P de Pontarlier)

Juniors :

Vainqueurs : LE MENY Mike, RIETH Dempse, ROMANJUK Thomas (P de Pontarlier)

Finalistes : CHARMIER Elie, LEBAIL Marine, LOCATELLI Léo (P de Pontarlier)

CD 39 :

Minimes :

Vainqueurs : BINDA Bastien, BOITET Paul, FOURQUET Quentin (P Champvans)

Finalistes : BONOTTE Elio, GONCALVES Tom, GROSLAMBERT Tony (P Salinoise)

Cadets :

Vainqueurs : JARJAT Mathis, TABOURET Fabio, WERMEILLE Manon (P Clairvalienne)

Finalistes : BINDA Loïc, GALLOT Marius, MENETRIER Mathéo (P Champvans)

Juniors :

Vainqueurs : GALMICHE Léo, GAUTHIER Robin, JANUEL Demone (Mont sous Vaudrey)

Finalistes : BOUVERET Nathan, COTE Mathéo, PIARD Robin (P Moirantaine)

CD 58 :

Minimes :

Vainqueurs : BARI Ethan, LANTIER Nathan, PAYARD Deven (Pougues les Eaux,/ASAV/Marzy)

Finalistes : BOGUET Enzo, BOGUET Kylian, RENAULT Simon (La Machine/Fours)

Cadets :

Vainqueurs ; ACHARD Brady, GONTIER Lucas, SUGIN Mathias (Garchy/Cercy la Tour)

Finalistes : ACHARD Masson, LE CORRE Mathis, RYPEN Léa (Garchy/AP Chatillonnaise)

Juniors :

Vainqueurs : BONNET Maxence, BOUDRON Jordan, MONTABRU Manson (Garchy/ Cercy la Tour)

Finalistes : GOURY Mathis, PAYARD Dylan, PAYARD Melvin (ASAV/ St Honoré les Bains)

CD 70 :

Minimes :

Vainqueurs : GOURIOT Louis, GRAFF Rayhan, TERRIER Julien (NH)

Finalistes : CORBERAND Cali, DA SILVA DIAS Timéo, MENIGOZ Cali (NH)

Cadets :

Vainqueurs : BUISSON-DARGENT Florent, LOEILLET Malone, ROUX Mathis (P Gyloise/P Portusienne)

Finalistes : CORBERAND Emilio, HERMELINE-PRIGIONE Grégory, MENIGOZ Sacha (P Gyloise)

Juniors :

Vainqueurs : BRESSON Loris, JUPILLE Alexis, LOEILLET Maël (NH)

Finalistes : CHOVANEY Melvin, GARNERET Camille, LIGER Laurent (Port sur Saône)

CD 71 :

Minimes :

Vainqueurs: CHAUSSIN Enzo, FORNET-MOUREY Maëlan, MUZEAU Nina (St Marcel)

Finalistes : LENOIR Simon, LOMBARD Louis, THERVILLE Tiago (AP Autun/P Charnaysienne)

Cadets :

Vainqueurs : BATUT Aron, LATORRE Valentin, MILEI Leny (AP Autun/AP Bourbon Lancy)

Finalistes : LEBLANC Romaric, MOREL Pierre, PETIT Thomas (P Charnaysienne/Crèches sur Saône)

Juniors :

Vainqueurs : COULON Axel, JARJAT Quentin, TOUILLET Quentin (AP Marnay)

Finalistes : BLATNIK Johan, FLEURIEAU Maxime, MISTICONE Séverin (Blanzay/Parodienne)

CD 89 :

Minimes :

Vainqueurs : BEAU Lilian, MOLION Yannick, NAULOT Alexis (Ravières P)

Finalistes : BUISSON Noé, MONNOT Ethan, POTIER Kesley

Cadets :

Vainqueurs : BARRE Antoine, BARRE Marine, JUNG Lucas (Migennes)

Finalistes : BEAUFILS Christopher, BILLON Mathieu, BRANCOURT Nathan (St Florentin)

Juniors :

Vainqueurs : BULLIARD Lucas, PAPILLON Evan, ROGUET Nathan (P Aillantaise)

Finalistes : BOUVIER Méline, DA SILVA Océane, LITAUDON Morgane (Senan)

LE CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES à MARZY (58)

Il s'est déroulé à Marzy (58) le 4 juillet et qualifiait 5 équipes par catégorie au championnat de France.

Catégorie Minimes : 5 qualifiées, 1 équipe du 39, 1 du 58, 2 du 71, 1 du 89.

BONNOT Maxence, JARJAT Théo, TABOURET Inaya (P Clairvalienne/Etoile du Jura)

LAIGNEAU Tristan, LELONG Nolan, RIBEROL Lauryne (La Machine/AP Guérisny)

LENOIR Simon, LOMBARD Louis, THERVILLE Tiago (APAutun/P Charnaysienne)

DESCHAMPS Titouan, GRIVIAUD Rémi, PHILIPPE Adrien (AP Bourbon Lancy/AP Toulon sur Arroux)

BEAU Lilian, MOLLION Yannick, NAULOT Alexis (Ravières P)

Vainqueurs : BONNOT Maxence, JARJAT Théo, TABOURET Inaya (CD39)

Finalistes : BEAU Lilian, MOLLION Yannick, NAULOT Alexis (CD89)

Catégorie Cadets : 5 qualifiées, 2 équipes du 25, 2 du 39, 1 du 70.

BERGERY Alexis, MONNIER Arthur, PICARD Lucas (P de Pontarlier)

BELOT Antone, MERCET-DROMARD Tao, PICARD Camille (P de Pontarlier)

JARJAT Mathis, TABOURET Fabio, WERMEILLE Manon (AP Clairvalienne)

BINDA Loïc, GALLOT Marius, MENETRIER Mathéo (A Champvans)

BUISSON-D'ARGENT Florent, LOEILLET Malone, ROUX Mathis (P Gyloise/P Portusienne)

Vainqueurs : BERGERY Alexis, MONNIER Arthur, PICARD Lucas (CD25)

Finalistes : BUISSON-D'ARGENT Florent, LOEILLET Malone, ROUX Mathis (CD70)

Catégorie Juniors : 5 qualifiées, 2 équipes du 25, 1 du 39, 1 du 71, 1 du 89.

CHARMIER Elie, LEBAIL Marine, LOCATELLI Léo (P de Ponrarlier)

LE MENY Mike, RIETH Dempse, ROMANJUK Thomas ((P de Pontarlier)

DEMARAIS Luca, FERREIRA Nathan, JULLIARD Clément (P Moirantine)

BLATNIK Johan, FLEURIEAU Maxime, MISTICONE Séverin (P Blanzynoise/P Parodienne)

BULLIARD Lucas, PAPILLON Evan, ROGUET Nathan (P Aillantaise)

Vainqueurs : BLATNIK Johan, FLEURIEAU Maxime, MISTICONE Séverin (CD71)

Finalistes : CHARMIER Elie, LEBAIL Marine, LOCATELLI Léo (CD25)

LES CHPTS DE FRANCE :

Les meilleurs résultats de nos équipes :

En triplète seniors masculins : perdent en 1/16ème de finale :

HUMBERT/MAILLARD/PRUDHON, du CD25.

BAYOUT/MICHON/ROLLIN, du CD 71.

BRANCATO/BRUET/COUDERC, du CD 71.

CHAUVET/LELARGET/RAISON, du CD 89.

Perdent en 1/4 de finale :
CLAUDY/FELTIN/PRUDHOMME, du CD 70.
DUVERNAY/DUVERNAY/GRAND, du CD 71.

En triplete promotions : perdent en 1/8 ème de finale :
LETIENNE/MEURICE/PINCHON, du CD 89.

En triplete vétérans : perdent en 1/8ème de finale :
DEMANGEOT/MONNOT/POIFOL, du CD 21.

En triplete provençal : perdent en 1/8ème de finale :
BORDY/BORDY/HUMBERT, du CD 25.
DEMELAY/JEANMOUGIN/LAGARCE, du CD 25.
BINDA/BINDA/GAZZERA, du CD 39.

En doublette mixte : perdent en 1/16ème de finale :
PENOT Isabelle, COLAS J.Baptiste, du CD 58.

En triplete Minimes : perdent en 1/16ème de finale :
CHAUSSIN Enzo/FORNEY-MOUREYMaëlan/MUZEAU Nina, CD 71.
LENOIR Simon/LOMBARD Louis/THERVILLE Tiago, CD 71.

En triplete Cadets : perdent en 1/16 ème de finale :
BERGERY Alexis/PICARD Lucas/MONNIER Arthur, CD 25.
BUISSON-DARGENT Florent/LOEILLET Malone/ROUX Mathys, CD 70.

Perdent en 1/8ème de finale :
BATUT Aaron/LATORRE Valentin/MILEI Lenny, CD 71.

En triplete Juniors : perdent en 1/16ème de finale :
LEMENY Make/RIETH Dempse/ROMANJUK Thomas, CD 25.
COULON Axel/JARJAT Quentin/TOUILLET Quentin, CD 71.
BULLIARD Lucas/PAPILLON Evan/ROGUET Nathan, CD 89.

Perdent en 1/4 de finale :
BLATNIK Johan/FLEURIEAU Maxime/MISTICONE Séverin, CD 71.

COUPE DE L'AVENIR :

Juniors : perdent en 1/8ème de finale :

BONNET Maxence, BOUDRON Jordan, MONTABRU Monzon, CD 58.

Cadets : perdent en 1/16ème de finale :

ACHARD Brady, GONTIER Lucas, SURGIN Mathias, CD58.

Vainqueurs :

BELOT Antone, MERCET-DROMARD Tao, PICARD Camille, CD 25.

Minimes : perdent en 1/16ème de finale :

BAHRI Ethan, LANTIER Nathan, PAYARD Deven, CD 58.

Perdent en 1/4 de finale :

LAIGNEAU Tristan, LELONG Nolan, RIBEROL Lauryne, CD 58.

Pour un moment rare et savoureux, une ligne vient s'ajouter à ce palmarès :

CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES :

L'équipe de France composée de Jordan Bonnaure, Andssy Hut, Dorian Lauro-Lauguet, et du Saône et Loirien Maxime Fleurieau a été sacrée Championne du monde à Santa Susanna, en Espagne.

Malgré un contexte difficile, tandis que les rangs de nos jeunes s'éclaircissent, bel exemple, révélateur de la qualité de nos jeunes et de la qualité du travail de leurs éducateurs.

Les écoles de pétanque : la campagne de labellisation est reportée à septembre 2022.

LE CRC OPEN FRANCHE COMTE

Le CRC 1 OPEN :

Valdoie est reléguée du CNC 3, et intègre le CRC1 en 2022.

Damparis est championne du CRC 1 et accède au CNC3.

2ème : Champvans 1.

3ème : Salins les Bains.

4ème : Valentigney.

5ème : Poligny.

6ème : US Vesoul 2.

7ème : US Vesoul 1.

Le CRC 2 :

Morteau, championne du CRC 2 accède au CRC 1.

2ème : Scey sur Saône.

3ème : Champvans 2.

4ème : St Claude.

Le CRC 1 Open 2022 :

Côté Franche Comté, il inclurait Valdoie, Morteau, Champvans1 et Salins les Bains.

Le CRC 2 A Open 2022 :

Il serait composé des équipes dans la suite du classement du CRC1 2021, à partir de la 4ème place, Valentigney, en incluant la montée des champions du CDC.

Jeunes proposés à la sélection interzones :

LE CRC FEMININ FRANCHE COMTE :

1 seul groupe en FC.

Etoile du Jura est championne et monte en CNC 2

2ème : US Vesoul 2

3ème:ABJ

4ème;Pontarlier.

5ème : Sportivement Pétanque.

6ème : P FC 1.

7ème : P FC 2.

8ème : Vesoul 1.

Le CRC 1 Féminin 2022 :

Côté Franche Comté, il inclurait 3 équipes : Vesoul 2, ABJ, Pontarlier.

Le CRC 2 A féminin 2022 :

Il serait composé des équipes dans la suite du classement du CRC 2021, à partir de la 5ème place, Sportivement Pétanque, en incluant la montée des championnes du CDC.

LE CRC OPEN BOURGOGNE

En 2021, 2 groupes de 8 équipes avec des matches de classement au final.

Autun 1 est reléguée du CNC 3, et intègre le CRC 1 en 2022.

Appoigny est championne du CRC et accède au CNC 3.

2ème : Drapeau Dijon.

3ème : Blanzly.

4ème : Autun 2.

5ème ; Mirebeau.

6ème : Marzy, etc.

Le CRC 1 Open 2022 :

Côté Bourgogne, il inclurait Autun 1, Drapeau Dijon, Blanzly, Autun 2.

Le CRC 2 B Open :

Il serait composé des équipes dans la suite du classement 2021, à partir de la 5ème place, Mirebeau, en incluant la montée des championnes du CDC.

LE CRC FEMININ BOURGOGNE

En 2021, 2 groupes de 8 équipes avec des matches de classement au final.

St Marcel est reléguée de CNC 2, et intègre le CRC 1 en 2022.

Bourbon Lancy est championne et accède au CNC2.

2ème : Venarey les Laumes.

3ème : Fenay.

4ème : Ozolles.

5ème : Chatillon en Bazois.

6ème : Sens, etc.

Le CRC 1 Féminin 2022 :

Côté Bourgogne, il inclurait 5 équipes : St Marcel, Vénarey les Laumes, Fenay, Ozolles, Chatillon en Bazois.

Le CRC 2 B Féminin :

Il serait composé des équipes dans la suite du classement 2021, à partir de la 5ème place, Sens, en incluant la montée des championnes du CDC.

Les dates du CRC Open et Féminin 2022 :

Samedi 8 et dimanche 9 octobre.

Samedi 22 et dimanche 23 octobre.

Le CNC 1 Open :

Bourbon Lancy termine 5ème de son groupe, Le St Auxerrois, 6ème.

Le CNC 2 :

Charnay les Mâcon reléguée en CNC 3.

Le CNC 3 :

Mont sous Vaudrey termine 2ème de son groupe, Vésontio Pétanque 4ème ;

Autun et Valdoie retombent en CRC 1.

Le CNC 1 Féminin :

Quetigny est finaliste et vice-championne de France.

Le CNC 2 :

Charnay les Mâcon termine 3ème de son groupe, Mirebeau 4ème, et Vesontio Pétanque 5ème.

St Marcel reléguée en CRC .

LA COUPE DE FRANCE :

19 équipes encore en course, date butoir du 3ème tour de zone : le dimanche 19 décembre.

LES CONCOURS REGIONAUX :

Au programme de cette année, 25 Régionaux : 7 seulement ont surnagé, tous les autres ont été annulés.

LES CONCOURS NATIONAUX :

La Région en affiche 7 ; 3 ont été annulés, seuls les 4 du mois de septembre ont pu se faire.

LE RAPPORT MORAL : Christian PERRAUDIN

Avec une année entamée début juin, au gré des décideurs extra-sportifs, il nous aura fallu gérer la bousculade des dates clés de notre calendrier, pour terminer au mieux une saison condensée sur 6 mois. Malgré tout, tant bien que mal, nos clubs, nos départements, et notre Région, ont pu tenir le programme minimum proposé par notre Fédération. Fédération fraîchement renouvelée depuis le Congrès de janvier, avec un nouveau Président, Michel Le Bot.

Aux fins de sauvegarder l'essentiel de nos compétitions - et d'intéresser à la démarche tous nos licenciés - la priorité fut donnée aux formations en tripléte et en doublette mixte pour les championnats de France, mais en escamotant les championnats Régionaux. Seuls les jeunes ont disputé leur chpt Régional, passage obligé pour leur sélection au chpt de France.

La stratégie du maintien des épreuves en tripléte, ainsi que des CDC et CRC, n'a toutefois pas suscité un engouement très marqué pour une reprise de licences chez les plus frileux : 30 % de l'effectif s'est volatilisé en 2 ans !

La panoplie de nos manifestations – chpts, Nationaux, Régionaux, CDC, CRC, Coupe de France, est pourtant diversifiée, mais il semblerait que pour convaincre, il nous faudra remettre encore et encore l'ouvrage sur le métier.

Il nous faudra proposer désormais un calendrier attractif à nos jeunes, avec un CRC attrayant, un Marathon, etc. et en innovant : nos jeunes sont de grande valeur – ils viennent de le prouver - ayons pour eux la plus grande attention : malgré le programme étriqué qu'ils ont pu se mettre sous la dent, les jeunes de Champvans ont ramené la Coupe de l'Avenir du chpt de France à Nevers, et Maxime Fleurieau a glané le titre mondial en Espagne !

Dorénavant, comptons sur l'appui et l'engagement indispensables de Ludovic Baudement, tout en lorgnant sans relâche sur l'installation d'un CTRF.

Aux féminines, il nous faudra proposer Marathon, Bol d'Or, journée de la Femme, etc. et là aussi innover, relancer le CRC Jeu Provençal, pourtant naissant mais vaincu lui aussi par un calendrier trop compact. Faisons confiance aux Commissions – Sportive, Jeunes, Féminines, des Finances aussi – maintenant opérationnelles, toutes leurs propositions devront être entendues et bien traitées. On notera quand même une avancée majeure, elle concerne le CRC, qui dorénavant portera vraiment son nom :

Chez les femmes comme les hommes, 1 groupe Régional a été constitué à partir des classements de cette année : il sera le CRC 1 open et le CRC 1 féminin, avec 2 sous groupes chacun, pour totaliser 24 équipes open et 24 équipes féminines.

C'est l'aboutissement d'un projet qui aurait dû se conclure un an plus tôt, et le symbole d'une fusion de nos territoires qui vient d'avancer d'un pas encore.

Au cœur de nos CD :

Philippe Cattelet, alors Président du CD 25, a fait part de sa démission en juin dernier auprès du Président Robert Dutronc. Philippe fut un membre apprécié et loyal du Comité Régional dès sa création, je lui souhaite une retraite paisible. Jean Pierre Marengi, son remplaçant, est désormais aux commandes du CD 25.

Malgré un certain affaiblissement de nos forces morales, nos Comité Départementaux se sont livrés et se livrent à des projets :

C'est le CD 58 de Robert Maujonnet et son équipe historique, qui au mois d'août a organisé à Nevers le chpt de France Jeunes, avec la réception de 96 équipes dans chaque catégorie, minimes, cadets, juniors : quasiment 1200 joueurs et coachs à gérer. Et de quelle manière ! Félicitations de la part de la Fédération et de nous tous, bravo Robert ! Insatiable, il couve maintenant le projet de recevoir le Congrès National en 2023 !

C'est le CD 90 de Gwenaël Cheveau qui s'est lancé dans l'organisation du Congrès Fédéral en janvier prochain, dans sa bonne ville de Belfort ; avec son équipe, il y déploie toute son énergie et, sans aucun doute, la réussite sera à la hauteur de l'évènement.

C'est le CD 71 de Robert Dutronc et son équipe qui organisera en juillet prochain, à Chalon sur Saône, le championnat de France féminin en tripléte.

Notre Comité Régional, lui, fort de ses Commissions désormais opérationnelles, mettra en œuvre toutes les actions marquantes propres à maintenir l'intérêt de nos effectifs et à susciter le retour des 30% égarés, afin de rassembler sous sa bannière toutes les catégories de pratiquants.

Ch P

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2021

Recettes		
Subventions		9 266,00 €
	FFPJP (indemnités Championnats de France)	966,00 €
	CNDS	0,00 €
	Conseil Régional	8 300,00 €
Licences		48 618,00 €
	CD 25	6 237,00 €
	CD39	4 315,50 €
	CD70	4 716,00 €
	CD90	1 395,00 €
	CD 21	7 155,00 €
	CD 58	5 863,50 €
	CD 89	5 850,00 €
	CD 71	12 186,00 €
	Mutations	900,00 €
Inscriptions CD CRC		2 800,00 €
Inscriptions Clubs / CRC		2 650,00 €
France Jeunes		6 800,00 €
	participation CD	
Marathon jeunes		0,00 €
	Participation 8 CD	
Divers		1 105,60 €
	Amendes discipline	700,00 €
	Intérêts	405,60 €
Admission en non valeurs 2020		145,00 €
Total des recettes		71 384,60 €

Dépenses		
Protection Juridique		100,00 €
	Protection juridique	100,00 €
Frais de Fonctionnement		15 435,11 €
	Frais secrétariat	213,00 €
	Frais postaux	25,63 €
	Frais déplacement membres hors CR BFC	105,60 €
	Diverses - dons, quomodo, Ilona	14 959,90 €
	Frais bancaires	130,98 €
AG, Réceptions, Relations publiques		3 617,58 €
	Assemblée Générale Talant	1 983,60 €
	Frais réunion	1 419,98 €
	Congrès national	214,00 €
Championnats de France		34 903,38 €
Récompenses		548,00 €
	Diplômes	548,00 €
	Coupes, trophées et BA	0,00 €
Commissions		10 420,26 €
	Finances	0,00 €
	Disciplines	289,05 €
	Arbitrage	1 492,80 €
	Féminine	0,00 €
	Technique	6 754,25 €
	Jeunes	1 884,16 €
Divers		18 026,25 €
	CRC	8 634,25 €
	CNC	7 992,00 €
	Handisports	1 000,00 €
	Cotisation Cros	400,00 €
Total des dépenses		83 050,58 €

solde 2020 175 382,06 €

crédit 2021 71 384,60 €
 déplacements dirigeants -3 000,00 €
 dons dirigeants 3 000,00 €

débit 2021 83 050,58 €

avoir au 31/10/2021 163 716,08 €

Avoir au 31/10/2020

Compte CM 20698801	93 912,92 €
Livret bleu	81 818,14 €
opérations non rapprochées 2020	-349,00 €
total en caisse	175 382,06 €

Avoir au 31/10/2021

Compte CM 20698801	24 367,08 €
Livret bleu	140 000,00 €
total en caisse	164 367,08 €
factures à débiter	- 1 617,00 €
factures à créditer	966,00 €

total réel 163 716,08 €

Solde débiteur de -11 665,98 €

Le rapport financier est adopté : 0 voix contre, 0 abstention.

**COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Prévisionnel 2022**

Recettes		
Subventions		15 300,00 €
	FFPJP (indemnités Championnats de France)	5 000,00 €
	CNDS	2 000,00 €
	Conseil Régional	8 300,00 €
Licences		52 486,00 €
	CD 25	6 860,00 €
	CD39	4 747,00 €
	CD70	5 187,00 €
	CD90	1 534,00 €
	CD21	7 870,00 €
	CD71	13 404,00 €
	CD58	6 449,00 €
	CD89	6 435,00 €
CRC		7 000,00 €
	60 équipes	3 000,00 €
	8 CD	4 000,00 €
Championnat de France Jeunes		7 500,00 €
	part des CD	7 500,00 €
Inscriptions Clubs / régionaux		1 200,00 €
	50€ / clubs	
Marathon jeunes		1 600,00 €
	Participation 8 CD	1 600,00 €
Divers		1 800,00 €
	Intérêts	300,00 €
	Mutations	1 500,00 €
Transfert de Compte / Compte		0,00 €
Autofinancement		25 281,50 €
Total des recettes		112 167,50 €

Dépenses		
Protection Juridique		100,00 €
	Protection juridique	100,00 €
Frais de Fonctionnement		2 120,00 €
	Frais secrétariat	62,00 €
	Frais postaux	50,00 €
	Frais déplacement membres	1 300,00 €
	Diverses - dons, quomodo, Ilona	220,00 €
	9 Abonnements planète boules	288,00 €
	Frais bancaires	200,00 €
AG, Réceptions, Relations publiques		4 300,00 €
	Assemblée Générale Salins	1 800,00 €
	Frais réunion	1 000,00 €
	Aide organisation Chpt France	500,00 €
	Congrès national	1 000,00 €
Championnats de France		60 167,50 €
	Triplettes Jeu Provençal	4 042,50 €
	Doublettes Jeu Provençal	2 919,50 €
	Triplettes masculins	5 856,00 €
	Triplettes Féminins	2 549,50 €
	Doublettes masculins + tât féminin	5 356,00 €
	Doublettes Féminines + t à t masculin	5 462,00 €
	Triplettes Jeunes	23 697,00 €
	Triplettes Vétérans	3 715,00 €
	Doublettes mixtes	2 757,50 €
	Triplettes promotion	3 812,50 €
Récompenses		3 300,00 €
	Diplômes	500,00 €
	Chpt France	1 300,00 €
	Coupes et trophées	1 500,00 €
Commissions		17 580,00 €
	Finances	0,00 €
	Disciplines	1 100,00 €
	Arbitrage	4 000,00 €
	Examen tronc commun arbitrage	1 500,00 €
	12 habillements régionaux	480,00 €
	Féminine	1 000,00 €
	Technique	4 500,00 €
	Trophée des pépites	1 000,00 €
	Educateurs	1 000,00 €
	Handisport	500,00 €
	Jeunes	2 500,00 €
Divers		24 600,00 €
	CRC	17 600,00 €
	CNC	6 600,00 €
	Cotisation Cros	400,00 €
Total des dépenses		112 167,50 €

Le budget prévisionnel est adopté : 0 voix contre, 0 abstention.

LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES: Robert DEVOILLE

Nadège SEGUIN et Robert DEVOILLE, ont procédé à la vérification des comptes. Robert DEVOILLE rend compte:

- « Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes du Comité Régional, clos au 31 octobre 2021.

Nous avons pu effectuer tous les contrôles et vérifications des comptes sur l'exercice 2021 au moyen des documents comptables nécessaires mis à notre disposition.

Après le contrôle de l'ensemble des comptes, des différentes pièces comptables et après toutes explications nécessaires, nous proposons à l'Assemblée de donner quitus, pour son travail de gestion, à notre trésorière Emilie MARAUX ».

Nadège SEGUIN

Robert DEVOILLE.

LA COMMISSION DES FINANCES : Annie DUTRONC

Annie présente le rapport de la Commission des Finances, réunie le 13 novembre dernier à Chalon sur Saône :
Présents : Paulo De Bastos, Robert Devoille, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Nadège Seguin, Alain Vorillon.

Excusé : le CD 90 avait prévenu de son absence.

Absents : CD58, CD89.

En début de réunion le Président contacte par téléphone le CD58 et le CD89 pour leur demander la raison de leur absence, motif : maladie pour le CD89 et oubli pour le CD58. Nous nous posons la question : pourquoi autant d'absents ? Trop loin ? Il faudrait peut être envisager de se réunir en visio plutôt qu'en présentiel ce qui diminuerait aussi les frais de chaque CD.

Présentation du bilan 2021 : Emilie Maraux, Trésorière générale, nous présente le bilan qui fait état des recettes et des dépenses réalisées sur l'année 2021 et dont le résultat est débiteur de 11 665.98€, les avoirs bancaires s'élèvent à 163 716.08€. Les fiches financières ont été rédigées de la même manière que les années précédentes en supprimant le montant du marathon jeunes puisqu'il n'a pu avoir lieu. L'assemblée note une baisse des recettes essentiellement due à la diminution des prises de licences, et les indemnités de la Fédération pour les championnats de France, car se sont les Comités qui ont été remboursés pour leurs équipes supplémentaires. En ce qui concerne les dépenses, le poste « Frais de fonctionnement » a explosé ce qui est dû à l'aide apportée au CD39 ;

BUDGET PREVISIONNEL 2022 : Emilie nous présente le budget prévisionnel 2022 que la Commission étudie avec minutie. Il s'élève à 113 117.50€ avant débat.

DEPENSES : Comme chaque année le poste le plus important est celui des championnats de France (60 167.50€), nous nous demandons s'il ne serait pas nécessaire de supprimer une équipe par catégories afin de diminuer les dépenses, je vous rappelle que nous avons trois équipes en triplète seniors et deux dans chacune des autres catégories. Concernant les récompenses, nous sommes sur le même budget que l'année précédente. **Les Commissions:** nous restons sensiblement sur le même budget, nous rajoutons 1000€ pour le Trophée des Pépites et 600€ pour les Éducateurs. La Commission Handisport devra valider la manifestation pour laquelle elle solliciterait une aide financière.

INDEMNITES CRC : suite aux calculs de Chantal FRACHEBOIS, la Commission propose :

CRC 1 open : 8 équipes 400€ par équipe + 100€ à l'équipe classée première.

CRC 2 open : 16 équipes 300€ par équipe + 100€ à l'équipe classée première (x2)

CRC 1 Féminin : 8 équipes 300€ par équipe + 100€ à l'équipe classée première.

CRC 2 Féminin : 16 équipes 250€ par équipe + 100€ à l'équipe classée première (x2)

CRC JEU PROVENÇAL : 4 équipes 200€ par équipes + 100€ à l'équipe classée première.

VETERANS : 8 équipes 200€ par équipe + 100€ à l'équipe classée première.

Soit un budget global de 17 600€

Pour le CNC, nous restons sur une aide de 500€ par équipe senior et 350€ par équipe féminine.
RECETTES : Pour rester prudents, nous nous sommes basés sur le nombre de licenciés de chaque Comité au 30 septembre 2021. Pour équilibrer le budget nous vous proposons une augmentation du prix des licences de 0.50€, ainsi qu'une augmentation de la participation de chaque CD pour le CRC DE 150€ et pour le championnat de France jeune de 100€, sauf le CD90 qui reste à 500€. Malgré tout nous aurons recours à un autofinancement de 24 747.50€ calculé à ce jour. Restons optimistes, nous aurons probablement une augmentation du nombre de licences. Nous remercions Emilie pour sa présentation et son travail tout au long de l'année ainsi que son trésorier adjoint Robert DEVOILLE.

Merci de m'avoir écoutée.

Annie DUTRONC

Après cette présentation du travail de la Commission, Annie soumet à l'Assemblée la proposition d'augmenter le prix de la licence de 0,50€ pour 2022.

Résultat: 20 voix exprimées: par 12 voix contre et 0 abstention, l'Assemblée rejette l'augmentation proposée.

En conséquence, Annie demande à l'Assemblée de se prononcer sur une fatale augmentation de 1€ du prix de la licence de 2023: 20 voix exprimées: par 2 voix contre et 0 abstention, l'Assemblée valide l'augmentation à effet 2023.

Les concours Nationaux : de nouveau en débat, leur aide financière par le CR : le Comité Régional ne participe plus, mais le Président invite leurs organisateurs à solliciter les subventions de l'ANS, les Conseils Départementaux, le Conseil Régional.

Planète Boules: les abonnements en cours seront maintenus :288€.

Pour l'exercice 2022, la Commission se réunira dès la clôture des comptes.

LA COMMISSION SPORTIVE : Gwenaël CHEVEAU

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

La Commission sportive 2021 – 2024 à été formée lors de la réunion du 10 Juillet dernier, et s'est directement mise au travail.

Composée, pour rappel, de Chantal Frachebois (positionnée comme référente pour la Franche comté pour les CDC et CRC2), Mickael Dumeige (son équivalent pour la Bourgogne), Amar Meziani du CD58 et tous les Présidents de Comités départementaux cette commission s'est fixée pour objectif de coordonner les informations entre les 2 territoires pour les championnats par équipe, et préparer la saison 2022.

A cet effet, nous avons dressé un bilan des résultats dans notre région, puis nous avons organisé la saison prochaine.

En substance, voici les décisions qui ont été prises :

- Le CRC2 gardera un fonctionnement territorial, avec 8 équipes par en zone A (FC) et zone B (Bourgogne).
- Le CRC1 sera enfin réuni, avec 8 équipes. Mais avec la particularité, uniquement chez les féminines, de compter 5 équipes de Bourgogne et 3 de Franche-comté en raison du nombre plus important d'équipes inscrites au départ. Le tirage a eu lieu le 3 décembre, il vous sera transmis prochainement.
- Pour ce qui est des vétérans et du jeu provençal par contre, nous avons encore du travail à faire pour finaliser l'organisation 2022.
- Un tableau des régionaux pour 2022 à été édité, et transmis à chaque CD. Nous souhaiterions que chaque comité fasse l'effort de mettre en évidence cette liste, par exemple sur leur site internet, pour montrer que nous sommes tous solidaires et encourageons nos joueurs à jouer et soutenir les clubs de notre région qui organisent de si belles compétitions.
- Nous avons également travaillé sur une proposition de budget 2022, transmise à la commission des finances, afin de soulager les clubs. La mesure vise tout particulièrement les clubs plus modestes, afin que les déplacements plus lourds à supporter (notamment en CRC1), ne soit plus un frein pour qu'ils s'investissent à fond dans ce championnat

Suite aux 3 réunions qui ont eu lieu cette année, nous sommes satisfaits du travail accompli, car il nous permet d'avancer concrètement dans la longue phase d'unification de notre région.

Pour l'an prochain, l'objectif de la commission sera de travailler avec la commission des féminines pour que démarre au plus vite la mise le marathon féminin. Mais nul doute que nous aurons également des interactions avec la commission des jeunes pour leur apporter le soutien dont ils auront peut être besoin.

Et puis, sous l'impulsion de M. WOJEIK que je salue pour son investissement en faveur du handicap, nous devons nous pencher sur la mise en place d'un éventuel championnat régional handipétanque. Mais pour cela nous aurons le besoin de tous les présidents, de département certes, mais aussi de clubs afin de recenser tous les joueurs souffrant de handicap, et travailler avec eux sur la mise en place de cette nouvelle compétition qui pourrait bien être une référence en France et une démonstration que le moteur de la pétanque n'est pas seulement fédéral, et qu'il peut être mené à tous les niveaux.

Merci de votre attention.

Gwenaël CHEVEAU

LA COMMISSION JEUNES : Ludovic BAUDEMONT

Membres :

BAUDEMONT Ludovic, responsable Commission Jeune BFC « **Elu Comité Régional** » (CD21)

BILLIETTE Jérôme, responsable adjoint Commission jeune BFC et responsable Commission jeune CD89

BILLARD Frédéric (CD70)

BRASSEUR Ludovic, responsable Commission jeune CD39

BOURGEON Michel (CD39)

CHAISE Dimitri, responsable Commission jeune CD70

GANDREY Jean-Claude, responsable Commission jeune CD71

JULLY Philippe, responsable Commission jeune CD58

MARENGHI Jean-Pierre, responsable Commission jeune CD25

PETIT Gilles (CD71)

TARBES Sandrine (CD58) « **Elue Comité Régional** »

VORILLION Alain, responsable Commission jeune CD21 « **Elu Comité Régional** »

• **CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE NEVERS :**

Equipes qualifiées par Comité :

CD21 => **0** équipe

CD25 => **4** équipes (2 cadet / 2 junior)

CD39 => **4** équipes (1 minime / 2 cadet / 1 junior)

CD58 => **1** équipe minime

CD70 => **1** équipe cadet

CD71 => **3** équipes (2 minime / 1 junior)

CD89 => **2** équipes (1 minime / 1 junior)

Principaux résultats :

Equipe juniors:

Misticone Severin, Blatnik Johan, Fleuriau Maxime (CD71) perdent en ¼ de finale.

Equipe cadets:

BELOT Antone, MERCET-DROMARD Tao, PICARD Camille (CD25) remportent la Coupe de l'Avenir.

Equipe minime : Laigneau Tristan, Riberol Lauryne, Lelong Nolan (CD58) perdent en ¼ de finale de la Coupe de l'Avenir.

* **CHAMPIONNAT DES CLUBS JEUNES :**

Regret de la non-tenu du CRC jeune (seulement une équipe en Benjamin/Minime [CD89] et deux équipes en Cadet/Junior [CD70 et CD89]. Ces 3 équipes représentent la région BFC du 23 au 25 octobre 2021 à Saint-Yriex sur Charente (16).

16 équipes au départ de ce CNC, en poule puis match de classement.

Nos équipes cadet/junior du CD70 et CD89 finissent respectivement 14^{ème} et 16^{ème} du classement.

Notre équipe benjamin/minime du CD89 termine 6^{ème}.

• **TROPHEE DES PEPITES :**

Afin de sélectionner des jeunes pour participer au trophée des pépites, une sélection a eu lieu à Pontarlier (CD25) les 25-26 septembre 2021.

- Basée sur 48 jeunes de toutes catégories
- Encadrée par des éducateurs diplômés

Très bon accueil et organisation du club de Pontarlier.

6 joueurs sont sélectionnés pour le trophée des pépites qui aura lieu du 29 au 31 octobre 2021 à Sainte Livrade sur Lot (46)

1. Goudot Louis CD70
2. Binda Bastien CD39
3. Picard Camille CD25
4. Milei Leny CD71
5. Bulliard Lucas CD89
6. Papillon Evan CD89

Coachs :

Billiette Jérôme BF2

Huot Sylvain BF2

Billard Frédéric BF1

Après avoir effectué 15 parties en formule doublette par catégorie et triplette 2 minimes / 1 cadet et 2 juniors / 1 cadet, nos jeunes se sont classés à la 15^{ème} place de la compétition.

En parallèle se déroulait une compétition de point et tir individuelle.

Nos jeunes ont brillé par leur constance et cela leur a permis de se classer à la **première** place sur l'ensemble du tir et du point réunis : une belle réussite.

Sélection Championnat du monde Pétanque

Suite aux différents stages menés de main de maître par Maxime FLEURIAU (CD71), celui-ci a été sélectionné pour représenter la France lors du championnat du monde jeunes qui s'est déroulé à Santa Suzanna du 11 au 14 novembre 2021 .

Et quel résultat : Maxime devient champion du monde de pétanque avec son équipe !



FORMATIONS BFC

- 4 formateurs agréés FFPJP
- 7 formations Tronc Commun programmée
- 4 formations BF1 programmée
- 4 formation Tronc commun effectuées => 50 candidats
- 1 formation BF1 => 6 candidats
- Session BF2 l'année prochaine dans la région BFC

Encore quelques sessions de formation prévues courant janvier pour finaliser les formations des éducateurs.

- **POSTE DE CTFR REGION BFC**

6 régions ont actuellement un CTFR

2 postes sont actuellement à pourvoir (Ile de France et Occitanie)

3 postes vont s'ouvrir

=> **Seuls 2 régions n'ont pas encore de CTFR : Nouvelle Aquitaine et Bourgogne Franche Comté**

- Le CTFR participe à la structuration des comités, des ETD, des ETR. Il peut permettre de mettre en place des projets associatifs, faire des demandes de subventions, etc.
- Le CTFR coordonne les formations, développe la pétanque au sein de la région => mise en place d'un Centre Régional d'Entraînement
- Financement?

1/3 à charge de la région soit 12k€ + environ 6k€ de frais de fonctionnement soit **18k€**

Poste qui peut être pourvu avec une augmentation du prix de la licence d'1,5€/licencié (sur 11k licenciés), comme l'on fait plusieurs régions qui disposent d'un CTFR

- * **SAISON 2022**

Mise en place de réunion bimensuelle de la Commission jeunes en visio (première réunion 5 oct 2021)

- * Formule championnat jeunes régional 2022 : système Swiss? Si oui rédaction d'un règlement nécessaire

- Sélection et Trophée des pépites 2022 => recherche d'un site (coté Bourgogne?)

CRC 2022 => qualification obligatoire par le CDC.

Ludovic BAUDEMONT

LA COMMISSION ARBITRALE : Jean LOCATELLI

Le Président Jean LOCATELLI étant absent, Robert DUTRONC lit son compte rendu :

Monsieur le Président,
Mmes, messieurs les membres du Comité directeur,
Mmes, messieurs.

Tout d'abord avant de commencer ce compte rendu de la commission d'arbitrage qui sera d'ailleurs très court, comme la saison écoulée, je tenais à rendre hommage à notre collègue et ami Michel PERRUSSEL arbitre régional disparu au cours de cette année. Toujours présent aux différentes manifestations et organisations celui-ci nous manquera beaucoup qui plus est au Comité départemental du CD39 dont il en était le Secrétaire général très apprécié.

Pour continuer ce compte rendu sur des événements plus positifs je tenais à féliciter nos tous nouveaux arbitres nationaux qui sont : Michel Thomas du CD25 ainsi que Frédéric Monnier du Cd39.

Encore bravo à eux et bienvenue au club, le Comité Régional BFC ainsi que sa Commission d'arbitrage compte donc à ce jour 5 arbitres nationaux, ce qui est très bien pour notre région.

En ce qui concerne les compétitions régionales peu nombreuses arbitrées au cours de cette saison, cela s'est très bien déroulé.

Pour en conclure , comme vous le savez déjà une réunion de la commission d'arbitrage se tiendra à la date du 12 décembre au sein du siège du Comité Régional à Bans, ceci afin de faire le bilan de la saison écoulée, et surtout se rencontrer à nouveau pour discuter des problèmes rencontrés par le corps arbitral et désigner les arbitres pour les compétitions à venir.

Merci de votre écoute, espérant ne pas avoir été trop long, je tenais à vous présenter ainsi qu'à vos familles une très bonne année 2022 de même qu'une belle saison sportive.

(Ps) veuillez excuser Antoine Martin, Président de la sous- commission d'arbitrage non présent aujourd'hui celui étant au travail.

Jean LOCATELLI.

LA COMMISSION FEMININE:

Commission tout juste mise en ordre de fonctionnement, sa Présidente Michèle Lega la réunira dès que possible et soumettra ses propositions en mars.

LA COMMISSION DES TEXTES: Paulo DE BASTOS ;

Elle a procédé à la mise à jour des Statuts et du RI du Comité Régional (ci-joints) et courant janvier elle réactualisera le Cahier des charges des CRC.

JEAN MARIE MARAUX:

Jean Marie, Trésorier Général de la Fédération, nous a fait l'honneur d'assister à cette Assemblée Générale, il nous livre les orientations sportives de la FFPJP applicables dans un délai plus ou moins proche.

Il évoque bien sûr les dégâts financiers causés par un déficit national de 54000 licences.

Mais il se félicite du parcours et du palmarès mondial des équipes de France, sans oublier les jeunes et surtout "notre" jeune champion du monde Maxime Fleurieau.

Il confirme le projet de réduire le chpt de France 2023 en triplète seniors à 128 équipes, qui serait regroupé au chpt féminin en triplète (128 équipes).

La création, en 2023, du chpt de France en triplète mixte.

La tenue du championnat de France de tir.

L'étude d'un circuit des Nationaux, de Nationaux de « base » et de Nationaux « premium », d'un circuit de Nationaux jeunes.

Au CNC, suppression du tir féminin.

Création d'une section pétanque jeunes, et des ententes jeunes.

Classification dans la catégorie vétérans des + de 55 ans (dès 2023), et dans l'ensemble des catégories (promotion, honneur, élite).

Projet d'un chpt de France handisports.

Finale de la Coupe de France à Montbéliard, en 2022.

Congrès Fédéral à Nevers en 2023.

Chpt de France à Auxerre en 2023.

QUESTIONS /INFO DIVERSES :

Lors du Congrès de Belfort, s'assurer des conditions et de la méthode de la mise en place du CTRF.

Rappel : 1 représentant par CD.

Les AG 2022 des CD se situeraient les 12 et 19 novembre (selon la disponibilité de chaque CD).

L'AG du Comité Régional BFC aura lieu dans le CD 71, le 3 décembre 2022.

Le Congrès National se tiendra les 17 et 18 décembre 2022.

La prochaine réunion du Comité Régional BFC se tiendra le samedi 5 mars (lieu à définir).

La séance est levée à 17h.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC

